APRES L'ARRESTATION D'UN ETUDIANT EN SCIENCES POLITIQUES

L'université en ébullition

La Faculté des sciences politiques et de l'information (ex-ITFC) a connu hier une autre journée de protestation des étudiants. L'ambiance y était des plus lourdes. Une heure à peine après le début des actions des universitaires, les forces de sécurité investissent les abords de ce haut lieu de savoir. C'est un important dispositif sécuritaire qui encercle le campus "pour faire face à d'éventuels dérapages". Dès le début de la journée, les slogans fusent pour la libération de leur camarade. Il s'agit de Hamitouche Merzouk, étudiant en 3e année en sciences politiques, interpellé le 13 décembre à l'entrée de cette faculté. Regroupés dans "un collectif d'étudiants autonomes", les étudiants ont entamé depuis ce jour un vaste mouvement pour exiger sa libération. Depuis son interpellation, Hamitouche Merzouk qui est sous mandat de dépôt est incarcéré à la prison d'El-Harrach. Des poursuites judiciaires ont été lancées également contre cinq autres étudiants. Ils sont tous poursuivis suite à une plainte déposée contre X par le directeur de la cité universitaire de Ben-Aknoun pour "destruction de biens publics".

Depuis, leurs camarades ont multiplié les actions de protestation. Occupation des lieux, marches à l'intérieur de l'enceinte de l'institut et suspension des cours sont les formes qu'a prises cette protesta. "La place d'un étudiant est dans un amphithéâtre et non dans une prison", scandaient les étudiants. "C'est une incarcération arbitraire. La destruction de biens publics n'est qu'un motif pour l'appréhender à cause de ses activités pour la défense de la dignité estudiantine", nous explique Achour, un des membres du collectif.

"Ce n'est pas parce qu'un étudiant a des revendications qu'il doit être arrêté", s'insurge Hayet, une étudiante en journalisme. Et de continuer : "Les policiers n'ont même pas respecté le père de Merzouk qui était venu le voir, il était en pleurs quand il a su que son fils a été arrêté". Amine nous a fait part de l'investissement par les forces de sécurité de la faculté le 15 décembre dernier.

"Cela était une intervention musclée pour nous évacuer alors que nous protestions pacifiquement", nous a déclaré Amine. Interpellé, le doyen de cette faculté, M. Ahmed Hamdi, nous dira que cette question ne concerne nullement son institut du moment que l'étudiant en question a été arrêté à l'extérieur du campus.

Les cours sont ainsi perturbés à quelques jours du début des examens. Le collectif des étudiants se dit prêt à continuer son mouvement jusqu'à la libération l'étudiant Hamitouche Merzouk. "Nous ne baisserons pas les bras", conclura Achour.

Meriem Ouyahia

CLOTURE DE LA SESSION DU PARLEMENT

La réconciliation et l'amnistie selon Saïdani

Les discours des présidents de deux chambres du Parlement sont les événements clés de toute cérémonie de clôture de session. Abdelkader Bensalah, qui s'est adressé durant la matinée aux sénateurs et aux membres du gouvernement, a axé son intervention sur les activités parlementaires de l'institution qu'il préside. Institution qui célébré samedi dernier sa septième année d'existence.

A son tour, Amar Saïdani, s'est lui aussi étendu sur la douzaine de textes de loi étudiés et adoptés par les membres de l'APN. Mais Saïdani s'étalera longuement sur un des sujets les plus médiatisés mais aussi le plus énigmatique de la scène politique: la réconciliation nationale et son corollaire, l'amnistie générale.

"Le processus de réconciliation nationale, qui force le consensus des acteurs politiques, des intellectuels et de la société civile de raffermir la cohésion sociale, garantir le succès des réformes politiques et économiques et contribuer à l'enracinement des principes de la bonne gouvernance et à leur consécration dans le fonctionnement des Institutions de l'Etat." Selon Amar Saïdani, cette réconciliation est un remède miraculeux contre tous les maux socioéconomiques de l'Algérie. Elle consacre "le principe du respect des droits de l'homme et la protection des libertés individuelles et collectives", tout en permettant "d'ouvrir le champ à l'investissement à l'effet de promouvoir l'économie nationale et de réaliser le bien-être social de nos populations".

Le président de l'APN, que l'on dit être très proche de Abdelaziz Bouteflika, donne également sa version sur le concept d'amnistie générale. "Notre peuple, nourri à l'amour du bien, et aspirant à vivre en paix et en sécurité et à construire un avenir prometteur pour les générations futures(…).

L'amnistie générale sera, dans un proche avenir, la cause de toutes les Algériennes et tous les Algériens au regard des effets positifs qu'elle induira sur la stabilité et le développement du pays (…).

Nous devons tous nous impliquer pour sortir le pays de la tragédie de ces dernières années", clamera-t-il du haut de son perchoir.

Mais c'est un Amar Saïdani sûr de lui quant au sort que réserveront ses pairs à ces deux projets présidentiels, oubliant presque qu'il préside une assemblée au sein de laquelle siègent différentes formations politiques. "Les députés de l'Assemblée populaire nationale réitèrent, aujourd'hui, leur soutien absolu et sans équivoque à l'œuvre initiée par le président de la République, celle d'extirper définitivement les racines du mal qui a rongé l'Algérie, cette œuvre bâtie laborieusement d'abord sur la concorde civile, puis la réconciliation nationale pour aboutir enfin à l'amnistie générale, celle-là même qui augure l'ère du développement global et durable, projet consacré dans le programme que le peuple algérien a adopté et fait sien le 8 avril 2004."

Encore faudrait-il que ce concept soit enfin défini officiellement. Les quelques députés rencontrés en marge de cette cérémonie de clôture de session, ne savaient pas plus que le commun des citoyens.

Tarek Hafid

En marge

● **Yazid Zerhouni, ministre de l'Intérieur :**

"L'opération de recherche des terroristes qui ont tendu une embuscade aux éléments de l'ANP dans la région de Ras-El-Miad (wilaya de Biskra) se poursuit toujours. Ce groupe serait composé d'une quinzaine à une trentaine de terroristes."

● **Chakib Khelil, ministre de l'Energie :**

"La nouvelle mouture de la loi sur les hydrocarbures sera étudiée samedi prochain lors d'un conseil interministériel."

● **Abdelaziz Belkhadem, ministre des Affaires étrangères :**

"Un sommet entre le président Abdelaziz Bouteflika et le roi Mohammed VI du Maroc devrait se tenir au courant de l'année 2005. Les relations entre nos deux pays sont bonnes."

"L'Algérie entretient d'excellentes relations avec l'Egypte. Tout ce qui a été peut-être colporté par la presse égyptienne (au sujet des réformes de la Ligue arabe) ne trouve pas de fondement dans ce qui a été, et ce qui est encore, la position de l'Algérie vis-à-vis des relations avec M. Amr Moussa, qui est un ami, et avec l'Egypte qui est un peuple frère du peuple algérien."

Propos recueillis par T. H.

PREPARATION DU CONGRES DU FLN

Un climat plutôt serein

La zone III Europe du FLN a bouclé l'essentiel des assemblées générales électives pour le 8° congrès du FLN qui doit se dérouler, en principe, les 26, 27 et 28 du mois en cours.

En Belgique, les délégués de Mons, de Charleroi, de Liège et de Bruxelles ont déjà été élus alors que ceux du Royaume-Uni, d'Espagne et de la Confédération helvétique devraient être connus les vendredi et samedi prochains. Selon les encadreurs de l'opération tous validés et reconnus comme tels par la commission nationale présidée par A. Belkhadem, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, la zone III Europe sera qualitativement présente lors des prochaines assises du parti

Selon M. Abderrahmane Kherchouche, membre du comité central et désigné par le groupe des Cinq, présidé par Belkhadem, comme l'un des préparateurs du congrès, "nous avons opté pour la démocratie et la discipline. Nous avons instruit nos cadres et nos militants pour que l'opération, du début jusqu'à la fin, se déroule dans la transparence la plus totale, absolue".

Pour la Belgique, nous savons, d'ores et déjà, qu'il y aura une forte représentation des jeunes et des femmes. Parce que telle a été la volonté des militants électeurs.

De notre bureau de Bruxelles, Azioux Mokhtari

Dimanche prochain, deux émissaires envoyés par Alger, Abdelkader Messahel et Nacer Boughanem, seront à Bruxelles où ils présideront une rencontre avec l'ensemble des militantes et militants. Le conclave aura lieu au nouveau siège du FLN, chaussée d'Ahenberg.

A. M.

ASSOCIATION NATIONALE DES EXPORTATEURS ALGÉRIENS

Plaidoirie pour un mécanisme d'aide aux opérateurs

En attendant que le conseil national consultatif des exportateurs, nouvellement créé, et présidé par le chef du gouvernement, se penche, et sérieusement, sur la question des exportations hors-hydrocarbures, l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL) histoire de défricher le terrain, a soumis le sujet à débat, hier au forum d'*El Moudjahid*. Le but de cette rencontre animée par le président de l'ANEXAL (...) était de discuter de "nouvelles initiatives et propositions en faveur d'une politique d'exportation hors-hydrocarbures rénovée".

Il en ressort un état des lieux très peu reluisant, et un manque évident de complémentarité entre les différents intervenants dans le processus d'exportation. Les opérateurs affiliés à cette organisation professionnelle qu'est l'ANEXAL, créée en juin 2001, qui vient de renouveler ses instances et représentée par son président Yalaoui Idrissi ont mis en exergue les raisons de la "mollesse" des exportateurs.

Une inertie due essentiellement, selon l'animateur de la rencontre, à des problèmes bureaucratiques. Tracasseries qui se répercutent négativement sur cette activité économique, qui, cette année, a engendré seulement cinq millions de dollars, contre treize millions de dollars pour l'importation, dont près de la moitié pour la consommation alimentaire.

Enorme ! selon le représentant du ministère des Affaires étrangères qui interviendra pour "décharger" son département auparavant mis à l'index. Il a été reproché aux missions diplomatiques leur manque d'intérêt et de soutien aux opérateurs qui se retrouvent à évoluer seuls sur des terrains déjà acquis à d'autres.

Pour lui, le "gros problème vient de notre système économique lui-même. Toutes les institutions doivent se mobiliser y compris les Affaires étrangères". Il refuse néanmoins de faire porter le chapeau à son ministère. "Quand il y a un intérêt pour l'exportation, les missions diplomatiques peuvent être un facteur, mais seulement au bout de la chaîne".

Un autre intervenant parlera lui de potentialités et de politique économique. Partant de l'exemple du Maroc et de la Tunisie, "qui font nettement mieux que nous" et ce, bien que leurs potentialités économiques soient nettement inférieures à celles de l'Algérie, il en vient à dire que seule une synergie entre les services qui travaillent pour l'exportation dans les différentes institutions peut rendre notre exportation hors-hydrocarbures plus percutante.

Mais que peut-on réellement exporter ? La question sera posée par un intervenant qui se demande comment arrive-t-on à parler d'exportation alors que l'on n'arrive même à satisfaire le marché national.

Il a également été question du rôle de la Cagex, qui propose une police d'assurance pour les produits "très peu intéressants", ce qui amène les opérateurs à la bouder.

"Une réforme ou un redéploiement de la Cagex serait à même de redonner confiance aux opérateurs". Une remarque que ne laissera pas passer le représentant de cet organisme qui apportera un certain nombre de précisions quant au cas évoqué par le président de l'ANEXAL, qui est également président du groupe Liège.

Chaque intervenant dans le processus d'exportation, mis "en cause" au cours de ce forum, s'évertuera à faire une mise au point. Il en sera ainsi tout au long du débat.

Saïda Azzouz